

Groupe TIC et développement

Le groupe prépare, actuellement, la publication du livre : « **La Démocratie à l'épreuve de la Société numérique** ».

Comité scientifique : J.J Gabas, J.M. Ledjou, J.Do Nascimento, A. Dahmani, D. De Saint Sernin, A. Dupin, F. Crepel, H. Maynard

Approche pluridisciplinaire

Champ de l'étude: échelle locale, nationale, régionale, internationale.

Problématique

L'émergence des TIC ne va pas sans impact sur la Démocratie. Soit que celles-ci offrent de nouvelles modalités de participation, soit qu'elles fassent apparaître de nouvelles formes de transgression des règles de la vie citoyenne. De son côté, la démocratie ne manque pas d'imprimer sa marque à la société de l'information. Elle pose des exigences auxquelles doivent satisfaire les outils, les activités, les usages et les postures qui accompagnent la société numérique en formation.

I) La société numérique face aux exigences de la démocratie

Les valeurs de la démocratie confrontent les TIC à trois exigences : l'accessibilité citoyenne, la transparence du marché, la régulation des contenus et des usages. Quelles sont les politiques et les mesures mises en oeuvre par les Etats pour satisfaire à ces exigences ? Quelles sont les expériences des pays du Nord et du Sud en la matière ?

1- L'accessibilité citoyenne aux technologies

- La fracture numérique comme fracture sociale
- La fracture numérique comme fracture territoriale
- Les choix techniques et les politiques publiques
- Baisse des prix, amélioration de la qualité des services (haut débit, etc.)
- L'accessibilité : la question des logiciels libres
- L'interopérabilité des produits : la question de la compatibilité des systèmes

2- La transparence du marché

- Les Autorités de régulation
- Les opérateurs économiques
- Les entraves créées par les abus de position dominante

3- La régulation des contenus et des usages

- La gouvernance de l'Internet : les approches nationales
- La gouvernance de l'Internet : les approches internationales

II) La Société numérique au service de la démocratie

Les TIC contribuent-elles à la construction d'un espace démocratique à l'échelle nationale et internationale.? Quelles sont les opportunités qu'elles offrent dans le champ des rapports

politiques internes ? Quelles sont les contraintes démocratiques qu'elles introduisent dans l'aménagement des rapports internationaux ?

1- A l'échelle nationale

- Nouvelles modalités de la participation citoyenne *Informatisation des fichiers électoraux, vote électronique,*
- Nouvelle donne dans la relation administration / administrée-*administration, téléprocédures, e-communication*
- Nouveaux supports d'expression et de formation *Les nouvelles logiques d'expression : les blogs, journaux sur le Net ... Les nouveaux outils d'acquisition et de transmission des connaissances*

2- A l'échelle internationale

- La gouvernance de l'Internet : les enjeux politiques et économiques des modes de gestion de l'Internet
- La gouvernance de l'Internet : les enjeux culturels du choix des protocoles.

III) La Société numérique et les menaces contre la démocratie

Les outils de la société numérique peuvent faire l'objet d'applications qui mettent en péril la démocratie. Ces applications peuvent être à l'initiative des individus (cybercriminalité) aussi bien que des Etats (censure politique sur le Net, limitation de l'accès au Net). Quelles sont les mesures dont se dotent les démocraties pour faire face à ces types d'applications qui constituent autant de freins au développement des opportunités ouvertes par la société de l'information?

1- Les pratiques criminelles via l'Internet

- *Les solutions nationales de répression*
- *La coopération interétatique*

2- Les réglementations liberticides de l'Internet

- *La dérive sécuritaire*
- *La censure politique*
- *Le contrôle étatique de l'accès à l'Internet*

Calendrier

Décembre 2004 : lancement de l'appel à communication

Première étape : 31 mai 2005, date limite de réception des projets de communication. Le projet comportera 1600 caractères maximum auquel on adjoindra un plan détaillé.

Deuxième étape : 15 juin 2005, les auteurs qui ont proposé une communication seront informés de la décision du comité scientifique.

Troisième étape : **30 novembre 2005**, date limite de remise des communications définitives. La communication ne dépassera pas 10 pages en interligne simple, caractère 12, y. c. les annexes.

Quatrième étape : **publication début 2006**